

—Hélas ! oui, ce que vous dites là n'est que trop vrai, aussi, M. le juge, je prends quelques fois sur mon superflu pour leur procurer quelque soulagement.

Le docteur qui, en disant ces mots, s'était un peu retourné vers la lumière, avait donné à sa physionomie une expression de charité si benoîte, si modeste, que le juge ne put s'empêcher de s'écrier :

Ah ! mon cher docteur, vous êtes un saint homme, j'avais toujours pensé que vous vous mettiez à la gêne pour mieux secourir l'indigence ; je ne m'étonne plus que vous soyez toujours pauvre, avec une aussi nombreuse clientèle !

—Vous êtes trop bon, M. le juge, et d'ailleurs vous êtes dans une bien grande erreur. Je donne bien quelque chose, mais si peu, si peu que j'ai vraiment honte de ne pouvoir en faire d'avantage ; hélas ! moi, qui aurais tant besoin de faire du bien en ce monde pour réparer, non pas réparer, mais atténuer un peu les fautes dont je me sens coupable, et les reproches que me fait ma conscience.

—Docteur, je puis vous juger maintenant, je vous comprends, vous craigniez que l'on attribue à un esprit d'ostentation les riches aumônes que vous faites, et vous désireriez que quelqu'autre les fit pour vous. Je suis bien sûr que plus d'une infortune a été tirée de la misère par vous, sans que l'on ait découvert d'où venait le bienfait. N'ai-je pas deviné juste, docteur.

—Permettez-moi de ne pas répondre à cette question, que je ne mérite pas.

—J'apprécie votre modestie et votre pieuse générosité, mais en vérité, docteur, je ne puis me charger de faire une chose qui, tout en vous dépouillant du mérite aux yeux du monde, aurait l'effet de me faire attribuer l'honneur d'une action dont je ne serais pas l'auteur.

—Vous pourrez, M. le juge, dire que cette somme vous a été remise par une personne inconnue.

—Non, vraiment, docteur, je me ferais un scrupule d'accepter, vû surtout que c'est une somme que je vous dois.—Voyons le montant de votre mémoire.

Le docteur Rivard se rendit enfin aux raisons du juge, bien content de pouvoir toucher le montant de son compte tout en laissant son client sous l'impression qu'il ne l'acceptait que pour le distribuer aux pauvres. Le docteur avait eu le soin de réduire le mémoire d'au moins la moitié.

—En vérité, docteur, vous n'êtes pas raisonnable ; vingt-quatre mois de soins et de visites pour moi et ma famille et vous ne chargez que deux cents trente-six piastres !

—C'est bien suffisant, et en conscience je me reprocherais presque de l'avoir fait monter si haut, si ce n'est que j'avais eu l'intention de vous en laisser le montant en main pour le distribuer en œuvres de charité. Vous êtes bien le premier auquel j'entends dire qu'un mémoire de médecin est trop faible.

—Eh ! bien, n'en parlons plus ; voici un ordre sur la banque de l'Union pour le montant.

—Merci.

Le docteur plia l'ordre et le mit dans son porte-feuille, sans le regarder ; quitta son compte et le remit au juge.

—Parlons des choses du monde, maintenant, politique, nou-

velles Européennes, nouvelles locales, etc. A propos, docteur, vous étiez, je crois, le médecin d'Alphonse Meunier, ce riche négociant qui est mort la semaine dernière.

—Hélas ! oui. C'était un brave homme celui-là ; et mon meilleur, je pourrais dire mon seul ami. Je ne puis y penser, sans me sentir venir les larmes aux yeux.

Et en effet, par un de ces jeux de muscles toujours au service de certaines personnes, quelques pleurs vinrent mouiller les paupières du docteur, qu'il eut la précaution de laisser voir au juge, avant de les essuyer.

—Vous le connaissiez depuis long-temps ?

—Depuis mil huit cent douze, et je puis me glorifier de l'intimité qui a toujours existée entre nous.

—Il vous a fait un beau leg dans son testament ; je vois qu'il voulait vous laisser un souvenir.

—Trop beau, M. le juge, trop beau ! ça bien été malgré moi qu'il m'a mentionné du tout dans son testament ; savez-vous qu'il voulait me faire un bien plus grand leg et que, si je ne m'y fusse pas opposé péremptoirement, il m'aurait nommé son exécuteur testamentaire. Mais vous sentez bien, M. le juge, qu'avec mes habitudes, mes devoirs et mon incapacité dans les affaires je ne pouvais accepter. Et d'ailleurs n'avait-il pas le jeune Pierre de St. Luc, un orphelin qu'il a élevé, et qui, je vous l'assure, est un charmant jeune homme et bien digne de toute la tendresse du père Meunier.

—En effet, j'ai été un peu surpris, quand j'eus appris votre intimité avec M. Meunier, de voir que vous n'aviez pas été nommé son exécuteur testamentaire ; mais je vois la raison maintenant. J'aurais voulu vous voir l'administrateur d'une telle succession ; vous en étiez digne et je vous considère, quoique vous en disiez, bien plus capable de l'administrer que le jeune de St. Luc, qui, après tout, n'est qu'un jeune homme et de plus un marin, et qui, malgré les belles qualités que vous lui donniez, n'en dissipera pas moins une bonne partie dans de folles extravagances.

—Oh non ! sous ce rapport là, soyez tranquille, le jeune de St. Luc est sobre, sage, pieux et très versé dans les affaires. Il est bien plus capable que moi. J'ai toute confiance dans St. Luc, et je ne sais si c'est parce que mon ami M. Meunier l'aimait et l'appelait son fils, que je me sens une bien grande affection pour ce jeune homme. Il sera toujours pour moi le représentant de son bienfaiteur et du mien. Pauvre cher M. Meunier, mon seul et mon dernier ami sur cette terre.

Le Docteur versa plusieurs larmes.

—Allons, mon cher docteur, ne vous affligez pas. Nous ferons mieux de changer de sujet ; celui-ci réveille de trop pénibles sensations.

—Oh non ! au contraire, M. le Juge, je me sens un peu agité, mais ça me fait du bien de pleurer quelque fois. Je voudrais pouvoir faire quelque chose avant de mourir et continuer en son nom les bonnes œuvres qu'il faisait durant sa vie. Voici, M. le Juge, ce que j'ai pensé faire du legs qu'il m'a fait et que j'accepte afin de l'associer à une action charitable ; je me suis décidé à accepter la tutelle d'un pauvre orphelin, qui se trouve actuellement à l'Hospice des Aliénés. C'est un jeune enfant de treize à quatorze ans, dont le cer-